

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2012**

<b>Organisation des Affaires du Nord</b>			
<i>Vérification de l'optimisation des ressources du Projet d'assainissement de la mine Giant</i>			
<b>DATE D'APPROBATION : 28/09/2012</b>			
<b>RECOMMANDATIONS DU PROJET</b>	<b>PLAN D'ACTION</b>	<b>DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE</b>	<b>RÉPONSE DU PROGRAMME</b>
1. Le sous-ministre adjoint, Organisation des affaires du Nord (OAN), devrait veiller à ce que le cadre de gouvernance proposé pour le Projet d'assainissement de la mine Giant (PAMG) soit terminé et mis en œuvre, et à ce que les procès-verbaux et les comptes rendus des décisions soient consignés pour les principales instances dirigeantes, comme le Comité de surveillance et le Comité consultatif supérieur de projet.	La recommandation est acceptée par l'équipe du PAMG. Le cadre de gouvernance proposé pour le PAMG sera terminé, approuvé par le directeur du projet et entièrement mis en œuvre de façon à atteindre le statut opérationnel. Ces directives s'appliquent à toutes les instances dirigeantes qui font actuellement partie du cadre de gouvernance proposé, plus précisément le Comité consultatif supérieur de projet, le Conseil de gestion et le Comité de direction du projet. Le statut opérationnel pour chacune des instances comprendra un cadre de référence formel et approuvé, un programme, des procès-verbaux et des comptes rendus des décisions (si ce n'est pas déjà fait).	27 sept. 2012	<p><b>État :</b></p> <p><b>Mise à jour/Justification</b> <b>En date du 31 déc. 2012 :</b></p> <p><b>Terminé le 27 septembre 2012</b></p> <p>Le cadre de gouvernance qu'on propose d'appliquer au Projet d'assainissement de la mine Giant (PAMG) est terminé; il a été approuvé par le chef de projet, et pleinement mis en œuvre de manière opérationnelle. Cela s'applique à tous les organes directeurs actuels visés par le cadre de gouvernance proposé, plus précisément le Comité consultatif supérieur de projet, le Conseil de direction, et le Comité de leadership du projet. L'état opérationnel de chacun de ces organes comprend des mandats approuvés, des ordres du jour de réunions, des comptes rendus de réunions et des procès-verbaux.</p> <p><b>SVE : La mise en œuvre est achevée en grande partie. Classée.</b></p>
2. Le sous-ministre adjoint,	L'équipe du PAMG élargira la portée du processus d'évaluation	Phase de l'approbation	

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2012**

<b>Organisation des Affaires du Nord</b>			
<i>Vérification de l'optimisation des ressources du Projet d'assainissement de la mine Giant</i>			
<i>DATE D'APPROBATION : 28/09/2012</i>			
<b>RECOMMANDATIONS DU PROJET</b>	<b>PLAN D'ACTION</b>	<b>DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE</b>	<b>RÉPONSE DU PROGRAMME</b>
<p>OAN, devrait veiller à ce qu'un cadre exhaustif de gestion des risques (notamment les risques stratégiques et relatifs au projet) et un plan de gestion des risques soient établis pour le PAMG afin de surveiller les risques de façon régulière.</p>	<p>des risques pour y inclure les risques techniques et stratégiques ainsi qu'un plan de gestion des risques. Cette approche plus rigoureuse en matière de gestion des risques sera initialement axée sur la phase actuelle du cycle de vie (phase de l'approbation préliminaire ou phase 2b/2c – conception préliminaire/ conception approfondie), et elle évoluera jusqu'à englober toute la portée du projet avant l'approbation définitive par le Conseil du Trésor. Le plan de gestion des risques sera intégré au plan d'exécution du projet.</p>	<p>préliminaire</p> <p>Plan d'exécution du projet : <i>31 mars 2013</i></p> <p>Tout le PAMG Plan d'exécution du projet : <i>31 déc. 2014</i></p>	
<p>3. Dans le cadre de la mise en œuvre du Bureau des grands projets, le sous-ministre adjoint, OAN, devrait veiller à ce que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>les rôles et les responsabilités de TPSGC et d'AADNC pour le PAMG soient clairement définis, documentés,</li> </ul>	<p>La recommandation est acceptée par l'équipe du PAMG. Dans le cadre de la mise en œuvre du Bureau des grands projets, les mesures suivantes seront prises :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'équipe du PAMG terminera l'ébauche de la charte du projet énonçant les rôles et les</li> </ul>	<p><i>15 nov. 2012</i></p> <p><i>31 mars 2013</i></p>	



**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2012**

**Organisation des Affaires du Nord**

*Vérification de l'optimisation des ressources du Projet d'assainissement de la mine Giant*

*DATE D'APPROBATION : 28/09/2012*

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>claire de la situation générale du PAMG et des progrès réalisés.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>un programme rigoureux et efficace de gestion du changement soit parachevé, afin d'aider au suivi et à la prise en compte des changements de la portée et du coût total prévu du PAMG.</li> </ul>	<p>de base sera le principal outil de surveillance du rendement/des progrès du projet et du contrôle des changements au calendrier. Le plan de gestion du calendrier fera partie du plan d'exécution du projet de la phase de l'approbation préliminaire, et, enfin, du plan d'exécution du projet de tout le PAMG.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le processus provisoire de contrôle des changements actuel sera terminé en conformité avec les normes et le manuel d'orientation du Bureau des grands projets afin d'assurer le suivi des changements apportés à la portée, au calendrier, aux coûts, aux détails techniques et aux autres points de référence. Ce plan fera partie du plan de contrôle du projet, qui sera</li> </ul>		

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2012**

<b>Organisation des Affaires du Nord</b>			
<i>Vérification de l'optimisation des ressources du Projet d'assainissement de la mine Giant</i>			
<i>DATE D'APPROBATION : 28/09/2012</i>			
<b>RECOMMANDATIONS DU PROJET</b>	<b>PLAN D'ACTION</b>	<b>DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE</b>	<b>RÉPONSE DU PROGRAMME</b>
	inclus dans le plan d'exécution du projet.		
<p>4. Le sous-ministre adjoint, OAN, en consultation avec le dirigeant principal des finances, devrait veiller à renforcer les pratiques de gestion budgétaire et d'évaluation des coûts pour le PAMG en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>préparant un document directeur faisant état du coût total prévu pour terminer le projet comprenant un simulateur de variation des coûts, tel que la méthode Monte Carlo, pour déterminer les fourchettes de déviation possibles et probables dans le coût total prévu. Ce document contribuerait à la communication des hypothèses clés concernant le coût prévu et les vulnérabilités en matière d'écarts possibles</li> </ul>	<p>La recommandation est acceptée par l'équipe du PAMG. Les mesures suivantes seront prises en consultation avec le dirigeant principal des finances :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Un plan de gestion des coûts sera préparé pour tout le PAMG. Il comprendra un budget directeur (coût total prévu pour terminer le projet), les éléments de base servant aux estimations, des hypothèses et des processus de gestion des coûts. Ce budget directeur utilisera des techniques de simulation probabiliste, comme la méthode Monte Carlo, pour déterminer les fourchettes de déviation possibles et probables. Ce plan de gestion des coûts fera partie du plan d'exécution du projet pour</li> </ul>	<p><i>31 déc. 2014 (Tout le PAMG)</i></p> <p><i>31 mars 2013 (Phase de l'approbation préliminaire)</i></p>	

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2012**

<b>Organisation des Affaires du Nord</b>			
<i>Vérification de l'optimisation des ressources du Projet d'assainissement de la mine Giant</i>			
<i>DATE D'APPROBATION : 28/09/2012</i>			
<b>RECOMMANDATIONS DU PROJET</b>	<b>PLAN D'ACTION</b>	<b>DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE</b>	<b>RÉPONSE DU PROGRAMME</b>
<p>à tous les intervenants du projet;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>intégrant des exigences sur plusieurs années pour les travaux futurs et les coûts dans un document directeur sur le coût total prévu pour terminer le projet en fonction des pratiques exemplaires de l'industrie et du système de classification des estimations des coûts de l'<i>Association for the Advancement of Cost Engineering International</i>. Les rôles et les responsabilités relatifs à la tenue, à la révision et à la surveillance de ce document devraient être définis et communiqués.</li> </ul>	<p>tout le PAMG.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le plan de gestion des coûts pour tout le PAMG comprendra des exigences sur plusieurs années pour les travaux futurs qui viseront d'abord les cinq ans de la phase de l'approbation préliminaire, puis le coût total du projet. Le plan de gestion des coûts énoncera clairement les rôles et les responsabilités se rapportant à la propriété du document.</li> </ul>		
<p>5. Le sous-ministre adjoint, OAN, en consultation avec le dirigeant principal des finances, devrait veiller à renforcer l'approche actuelle</p>	<p>La recommandation est acceptée par l'équipe du PAMG. Les mesures suivantes seront prises en consultation avec le dirigeant principal des finances :</p>	<p>31 mars 2013</p>	

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2012**

**Organisation des Affaires du Nord**

*Vérification de l'optimisation des ressources du Projet d'assainissement de la mine Giant*

*DATE D'APPROBATION : 28/09/2012*

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>de gestion des acquisitions pour le PAMG en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• améliorant les outils et les directives visant à soutenir la surveillance des contrats et la reddition de comptes sur les écarts dans les dépenses, la mesure du rendement et les cibles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un plan de gestion des acquisitions sera élaboré pour que l'on puisse s'assurer que les fonds versés par TPSGC permettent d'atteindre les objectifs fixés et que les écarts sont intégrés à la Stratégie de mesure du rendement du PAMG et signalés régulièrement au directeur du projet et au Comité consultatif supérieur de projet.</li> </ul> <p>La Direction du matériel et de la gestion des biens mettra en œuvre un processus de surveillance trimestrielle du dossier. À partir du 4 septembre, toutes les commandes subséquentes seront émises par la Direction du matériel et de la gestion des biens. Les agents des achats pourront ainsi surveiller toutes les dépenses au dossier.</p> <p>De plus, les agents des achats</p>	<p align="center">4 sept. 2012</p>	

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION  
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2012**

**Organisation des Affaires du Nord**

*Vérification de l'optimisation des ressources du Projet d'assainissement de la mine Giant*

*DATE D'APPROBATION : 28/09/2012*

<b>RECOMMANDATIONS DU PROJET</b>	<b>PLAN D'ACTION</b>	<b>DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE</b>	<b>RÉPONSE DU PROGRAMME</b>
	demanderont une justification adéquate pour toutes les modifications et s'assureront que la liste de contrôle est complétée et révisée.	4. sept. 2012	